

Séance du mercredi 28 mars 2018

L'An deux mil dix-huit, le 28 mars à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia BOURGEAIS.

Présents : Madame Patricia BOURGEAIS,
Madame Gabrielle PRIAN-THOMAS, Monsieur Xavier MARCOLIN,
Monsieur Michel THOUVIGNON, Madame Marie-Agnès GARNIER
Monsieur Stéphane COLLIN
Madame Nadine GRANDJEAN
Madame Emilie PINARD

Madame Sandrine Carré a donné pouvoir à Madame Nadine Grandjean.
Monsieur Olivier Lefaucheur a donné pouvoir à Monsieur Xavier Marcolin.
Madame Coralie Chauvette absente.
Madame Emilie Pinard absente.

Monsieur Stéphane Collin est nommé secrétaire de séance.

A l'ordre du jour :

Conseil municipal : approbation du compte-rendu de la séance du 7 février 2018.
Conseil municipal : approbation du compte-rendu de la séance du 21 février 2018.
CCL : PV du conseil communautaire du 29 janvier 2018.
CCL : CR commissions voirie du 31/1/2018 et du 20/3/2018.

Finances :

Approbation du compte de gestion 2017. *Délibération*
Vote du compte administratif 2017. *Délibération*
Affectation du résultat 2017. *Délibération*
Vote du budget primitif 2018. *Délibération*

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 : Délibération

Taxe d'habitation.
Taxe foncière sur le bâti.
Taxe foncière sur le non-bâti.

Travaux :

- Société extérieures intervenant sur la commune.
- Travaux communaux.

Divers :

Courriers reçus.
Informations et questions diverses.

Conseil municipal : approbation du compte-rendu de la séance du 7 février 2018.

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 février 2018 n'appelant aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

Conseil municipal : approbation du compte-rendu de la séance du 21 février 2018.

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 février 2018 n'appelant aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

CCL : PV du conseil communautaire du 29 janvier 2018.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 29 janvier 2018 n'appelle aucune remarque.

CCL : les comptes-rendus des commissions voirie du 31/1/2018 et du 20/3/2018.

Les comptes-rendus des commissions voirie du 31/1/2018 et du 20/3/2018 n'appellent aucune remarque.

Finances :

Approbation du compte de gestion 2017

Madame le maire présente les grandes lignes du compte de gestion qui est le reflet des mandats et titre émis par la collectivité.

Le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à la comptabilité communale, il est voté par l'assemblée.

Vote du compte administratif 2017

Madame le maire présente le compte administratif par lignes et par chapitres.

Sous la présidence de Madame Gabrielle PRIAN-THOMAS, il est donné lecture du compte administratif 2016, dont les résultats sont les suivants :

- excédent de fonctionnement : 126 327,57 €
- déficit d'investissement : 49 234,54
- reste à réaliser : 426,56 €

Affectation du résultat 2017

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

A l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté), en recette : 77 519,59 €

A l'article 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté), en dépenses : 49 234,54 €

A l'article 1068, (excédent de fonctionnement capitalisé) : 48 807,98 € correspondant au besoin de financement y compris les restes à réaliser (- 49 234,54 € + 426,56 €).

Vote du budget primitif 2018

Madame le maire présente le budget primitif 2018 par lignes et par chapitres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2018 présenté par madame le maire, qui s'équilibre de la façon suivante :

- 524 355,59 € en section de fonctionnement,
- 536 023,58 € en section d'investissement.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 : Délibération

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE de reconduire les taux de 2017.

Taxe d'habitation : 8,36 %

Taxe foncière sur le bâti : 23,86 %

Taxe foncière sur le non-bâti : 56,25 %

Travaux :

- Société extérieures intervenant sur la commune :

ENEDIS : pose de 3 poteaux électriques pour l'alimentation d'un pylone route des Guillaumelles.

FREE mobile : installation d'une antenne face au château-d'eau, dossier d'urbanisme en cours.

- Travaux communaux :

Les travaux de peinture à la sacristie sont en cours.

La société SICLI a effectué la révision des extincteurs des bâtiments municipaux.

La séance est levée à 22 h 30.